

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DLP APPROUVE LE PROJET D'OPAS DEPOSE PAR FJA

**Paris – le 5 novembre 2009**

Le Conseil d'Administration de DUC LAMOTHE PARTICIPATIONS (DLP), s'est réuni le 30 octobre 2009 afin, notamment, d'examiner le projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée déposé par FONCIERE DES JEROMIS ASSOCIES (FJA).

Il a considéré, à l'unanimité de ses membres, que ce projet d'OPAS déposé par FJA est dans l'intérêt des actionnaires de la Société, en ce qu'il représente notamment pour ses derniers, s'ils souhaitent céder leur participation, une opportunité de bénéficier d'une liquidité immédiate au même prix que l'actionnaire de contrôle sortant.

Le Conseil d'administration a également décidé d'approuver le projet d'OPAS ainsi que le projet de note d'information y afférent.

Par ailleurs, DLP a mandaté le 14 octobre 2009 le cabinet d'expertise indépendante Paper Audit & Conseil pour se prononcer sur le caractère équitable du prix proposé dans le cadre de l'OPAS. Le cabinet Paper Audit & Conseil a émis le 4 novembre 2009 la conclusion suivante :

*« Sur la base de ces éléments, le prix d'offre de 68,49 euros par action DLP proposé pour la présente Offre Publique d'Achat Simplifiée est équitable du point de vue des actionnaires minoritaires de la société DLP ».*

**Contact :**

**NewCap.**

Emmanuel Huynh / Simon-Laurent Zaks

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94

infos@newcap.fr

\*\*\*\*\*